

Programme d'examen

La Chambre sélectionne les candidats sur la base de leurs compétences quels que soient l'âge, le sexe, l'origine ethnique, les convictions philosophiques ou le handicap du candidat.

1. Épreuve technique écrite

Vous répondez sur pc à des questions techniques relatives au domaine du multimédia. Les questions sont posées partiellement en français et partiellement en néerlandais. Vous répondez dans votre langue maternelle.

Cette épreuve a pour objet de tester vos connaissances techniques ainsi que votre connaissance passive de la deuxième langue nationale.

Minimum requis: 10/20.

Seuls les 20 premiers lauréats par rôle linguistique sont autorisés à participer à la deuxième épreuve.

2. Épreuve orale

Vous élaborez un projet relatif au multimédia, dont le sujet vous est fourni à l'avance. Vous l'exposez et fournissez les commentaires nécessaires, dans votre langue maternelle.

Par le biais d'une interview approfondie, nous évaluons vos connaissances techniques et votre personnalité, en tenant compte des compétences requises telles que la capacité de travailler en équipe, le sens de l'organisation et de la communication et le travail orienté résultat. La qualité de réflexion, la motivation et la connaissance de la deuxième langue nationale et de l'anglais sont également évaluées.

Minimum requis: 10/20